SDessi
Statistique publique
de la Fonction publique

La réussite aux concours 2024 de la DGFiP pour les postes d'inspecteurs et de contrôleurs des finances publiques selon le profil des candidats

Dimitri LEMAIRE, DGAFP-SDessi

Les concours de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) 2024 pour les postes d'inspecteurs et de contrôleurs des finances publiques (2023) ont suscité un volume important de candidatures. Les concours d'inspecteurs ont totalisé 11 855 inscriptions, dont 7 334 au concours externe, tandis que les concours de contrôleurs ont enregistré 15 337 inscriptions, dont 10 531 au concours externe. Le taux de participation au concours externe d'inspecteurs s'élève à 62 %, soit un niveau supérieur à la moyenne des concours de catégorie A (56 %), tandis que celui du concours externe de contrôleurs atteint 70 %, également au-dessus de la moyenne des concours externes de catégorie B (44 %). La sélectivité est de 4,4 candidats présents pour un admis pour les inspecteurs, un niveau proche de la moyenne des concours A, et de 6,4 présents pour un admis pour les contrôleurs, contre 5,6 en moyenne pour les concours B.

Dans les deux concours, le profil des candidats inscrits au concours externe se distingue de celui de la population de référence (la population en âge de travailler remplissant les conditions d'accès). Les candidats sont en moyenne plus jeunes, d'origine sociale plus modeste et entretiennent un lien plus récent à l'immigration que la population générale. Ainsi, 31 % des candidats au concours d'inspecteurs sont immigrés ou enfants d'au moins un parent immigré (contre 18 % dans la population générale), et 28 % des candidats au concours de contrôleurs (contre 17 % dans la population générale). Les candidats inscrits aux concours internes présentent, quant à eux, un profil différent : ils sont en moyenne plus âgés, moins diplômés et d'origine sociale plus modeste que les candidats de l'externe.

Les caractéristiques de la participation et de la réussite sont globalement similaires dans les deux concours. Les hommes participent davantage aux épreuves écrites que les femmes (64 % contre 58 % pour les inspecteurs et 74 % contre 69 % pour les contrôleurs) et obtiennent en moyenne de meilleurs résultats. Par ailleurs, plus l'âge des candidats augmente, plus leur participation et leur réussite diminuent. Les candidats immigrés participent davantage aux épreuves mais réussissent moins souvent. Enfin, les candidats issus de ménages à dominante cadre ainsi que les candidats les plus diplômés présentent les taux de réussite les plus élevés.

Les modalités de participation et de réussite au concours s'expliquent en partie par des effets de structure liés aux caractéristiques des candidats. Ainsi, dans le cas du concours de contrôleurs, à caractéristiques comparables (notamment en termes d'âge, de situation

familiale, d'origine sociale ou géographique), les immigrés sont plus nombreux à se présenter à l'épreuve de pré-admissibilité, mais ils la réussissent nettement moins souvent que les autres candidats. En revanche, une fois que les notes aux épreuves écrites sont prises en compte avec les caractéristiques individuelles, leurs probabilités d'être admissibles puis admis ne diffèrent pas significativement de celles des autres candidats.